

Monsieur Claude KRAUSS

*Vice-Président chargé de l'Eau et de
l'Assainissement de la Communauté
de communes du Pays de Sainte Odile*
36-38 rue du Maréchal Koenig
CS 50085
67213 OBERNAI CEDEX

Obernai, le 31 mars 2023

Objet : Demande d'information - Commission Eau et Assainissement du 10 mai 2023

Annexes :

Article du 15/02/2023 – ANSES S-métolachlore
Synthèse du contrôle sanitaire de 2021 – Zone Plaine et Haute Ehn - ARS
Article APRONA 10/03/2023 – Contamination aux PFAS en Alsace
Extrait carte interactive Qualité de l'eau- Que choisir

Monsieur le Vice-Président,

Je souhaite tout d'abord vous confirmer ma présence à la prochaine réunion de la commission Eau et Assainissement du 10 mai 2023 à 18 heures.

M. Jean-Marc Matten m'a communiqué, par mail daté du 13 mars, l'ordre du jour qui portera notamment sur la présentation des rapports annuels de nos délégués et du grand Cycle de l'eau et de ses enjeux par la DDT.

Les questions de la qualité de l'eau sont revenues à plusieurs reprises dans l'actualité ces derniers mois :

- d'une part en février 2023, avec l'annonce par l'ANSES d'une procédure de retrait des principaux usages des produits phytopharmaceutiques à base de S-métachlore, dont l'un des métabolites est actuellement présent au-delà des seuils réglementaires dans l'eau de notre captage Zones plaines et Haute –Ehn,
- d'autre part, en février et en mars 2023, avec la publication dans la presse des résultats d'une enquête menée par un consortium de médias révélant une pollution aux substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS) à l'échelle européenne et sur notre territoire (Le Monde du 23/02/23, Rue89Strasbourg du 3/3/2023).

Via les médias, le public est de plus en plus informé sur la qualité et la raréfaction de l'eau. En tant qu'élue communautaire et consommatrice, je souhaiterais disposer de plus d'éclaircissements sur le contexte actuel et à venir.

En effectuant des recherches, j'ai consulté la carte interactive publiée en avril 2021 par l'association de consommateurs « Que choisir » et portant sur la qualité de l'eau du robinet dans les communes françaises.

A cette date, la qualité de l'eau potable de la commune d'Obernai était jugée « bonne », avec une classification des analyses jugées « faibles » au regard du nombre de molécules de pesticides et dérivés recherchés.

Bien que notre eau potable est conforme aux limites réglementaires, la toxicité des effets cocktail de certains micropolluants n'est aujourd'hui pas prise en compte.

Compte tenu de l'impact de ces sujets dans notre quotidien, serait-il possible de bénéficier d'un éclairage complémentaire sur les problématiques soulevées, en inscrivant ces questions en point divers à l'ordre du jour lors de la prochaine commission Eau et Assainissement ?

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, mes salutations distinguées.

Pour le Groupe Imaginons Obernai,

Catherine Edel-Laurent

Membre de la Commission Eau et Assainissement